

**INSTALLATIONS CLASSÉES POUR
LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

CHANGEMENT D'EXPLOITANT

La préfète de la Somme donne acte à la société FAPAGAU et COMPAGNIE, dont le siège social est situé, 4 rue Jules Vercruyse à GAUCHY (02 430), de sa déclaration effectuée par courrier parvenu le 9 juin 2020, concernant la reprise des installations de la plate-forme logistique autorisée par arrêté préfectoral du 25 janvier 2013, modifié par arrêté préfectoral complémentaire du 21 décembre 2017, sur le territoire de la commune de ROYE (80700), ZI Ouest, rue du Champ Macret, précédemment exploitées par la société ARGAN.

Amiens, le 21 SEP. 2020
Pour la préfète et par délégation,
La secrétaire générale,


Myriam GARCIA

Copie adressée à :

- Mairie de ROYE
- Sous-préfecture de PERONNE et de MONTDIDIER
- Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement des Hauts de France
- Inspection de l'environnement.